

Organisation d'un atelier international sur la sécurité dans le domaine de la pêche traditionnelle à Agadir

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-06-2008 01:17:08

Les travaux de l'atelier international sur la sécurité dans le domaine de la pêche traditionnelle, organisé par le regroupement des établissements de formation maritime africains (REFMA), se sont ouverts récemment à l'Institut supérieur des pêches maritimes d'Agadir (ISPM).

L'organisation de l'atelier s'inscrit dans le cadre de l'application du plan triennal du regroupement des établissements de formation maritime africains (REFMA) adopté au cours de la sixième session de la conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats riverains de l'océan Atlantique tenue, au mois de juillet 2005, à Rabat.

L'atelier est organisé au profit de représentants du Cameroun, du Cap Vert, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de la Mauritanie, du Ghana, du Congo, du Togo et du Maroc.

Au cours de la séance d'ouverture des travaux s'articulant autour d'un axe central : "la sécurité dans le domaine de la pêche traditionnelle", les participants ont expliqué que le choix s'est porté sur ce thème central en raison de la place qu'occupe la pêche traditionnelle dans le cadre des autres activités liées au domaine de la pêche maritime aux Etats africains, des répercussions socio-économiques de la pêche traditionnelle sur les économies des Etats africains, des dangers fréquents auxquels sont exposés les pêcheurs traditionnels à cause de plusieurs facteurs qu'il est possible d'éviter.

A travers l'organisation de débats sur la sécurité, le REFMA a pour objectifs d'offrir aux participants un espace de dialogue et d'échange d'expériences dans le but d'améliorer les méthodes favorisant la prise de conscience des normes de sécurité et de former les formateurs chargés d'encadrer les pêcheurs traditionnels puisqu'ils sont la cible des méthodes favorisant la prise de conscience des normes de sécurité.

L'atelier vise, également, à contribuer effectivement à l'établissement d'une stratégie visant la réduction du nombre d'accidents, du nombre de décès par noyades accidentelles, à élaborer des mesures contribuant à renforcer le sens des responsabilités des pêcheurs traditionnels qui sont considérés comme étant les principaux responsables d'accidents maritimes, à encourager l'établissement d'une coopération dynamique par des établissements de formation maritime africains aboutissant à l'obtention d'aides bilatérales et multilatérales.

MAP